

# Vous êtes auteur ou autrice de dessin, illustration, bande dessinée ?

La Scam rassemble  
46 000 auteurs et autrices  
qui explorent différentes  
formes de création :  
documentaire audiovisuel  
ou sonore, littérature,  
journalisme, photographie,  
dessin, illustration, bande  
dessinée, traduction,  
podcast, vidéo... La Scam  
signe des accords avec des  
exploitants pour percevoir  
collectivement les droits  
de ses membres et les leur  
reverser individuellement.

[www.scam.fr](http://www.scam.fr)

**Scam\***

La Scam est votre société d'auteurs



# La gestion de vos droits

## **Vos œuvres sont publiées dans des livres ou dans la presse ?**

Si vos dessins, illustrations, bandes dessinées sont publiés en livres, vous percevez l'essentiel de vos droits d'auteur *via* votre éditeur selon les termes du contrat d'édition que vous avez signé.

La Scam intervient pour toutes les autres formes d'exploitation qui relèvent de la gestion collective des droits :

### • **Les droits de reprographie**

Grâce à une simple déclaration annuelle des parutions de vos œuvres, la Scam vous verse des droits dits de reprographies (photocopies). Ils sont perçus auprès des entreprises réalisant notamment des revues de presse et reversés aux auteurs et autrices forfaitairement une fois par an. Ce droit s'exerce par l'intermédiaire du CFC (Centre français d'exploitation du droit de copie) qui perçoit les sommes auprès des entreprises et en verse une partie à la Scam qui les reverse ensuite à ses membres.

### • **La copie privée numérique**

Selon le même principe, la Scam vous verse des droits dits de copie privée numérique pour les reproductions de vos œuvres sur des supports d'enregistrement numérique (clés usb, tablettes, téléphones portables, MP3...).

### • **Le prêt public en bibliothèque**

Ce droit est destiné à soutenir les auteurs et autrices pour équilibrer l'absence

de ventes potentielles quand les livres sont prêtés en bibliothèque. La Scam perçoit de la Sofia (Société Française des Intérêts des Auteurs de l'écrit) les rémunérations perçues au titre du droit de prêt public et les reverse à ses membres sans opérer de frais de gestion.

## **Vos œuvres sont diffusées à la télévision ?**

Pour les dessins, illustrations, planches de BD insérées dans les documentaires ou magazines diffusés à la télévision, la Scam vous verse des droits d'auteur à chacune des télédiffusions. Le tarif de rémunération est calculé en fonction de la chaîne et du nombre de diffusions.

## **Vos œuvres sont vendues en salle ?**

La Scam vous verse le droit de suite : un droit qui s'applique aux reventes des œuvres originales graphiques et plastiques par des professionnels du marché de l'art. Depuis 2009, la Scam gère individuellement le droit de suite pour ses membres par l'intermédiaire de l'Adagp.

## **Comment percevoir vos droits ?**

Vous adhérez à la Scam (c'est gratuit) et vous déclarez les diffusions de vos œuvres à l'aide du bulletin de déclaration en ligne (ou par envoi postal).

La Scam vous verse vos droits.

> pole.auteurs@scam.fr – 01 56 69 64 22

# La Scam à votre service

## **La maison Agnès Varda des auteurs et des autrices**

Cet espace, situé dans les locaux de la Scam, est un lieu dédié à la création, pour favoriser les rencontres, encourager les collaborations et développer les projets. Une salle de travail équipée (ordinateurs, photocopieur, wifi...) est à disposition des auteurs et des autrices.

> maisondesauteurs@scam.fr

Laura Stoll Devise – 01 56 69 64 23

du lundi au vendredi

## **La Salle de projection Charles-Brabant**

Cette salle de 89 places est disponible au tarif préférentiel de 120 € HT, pour les auteurs et autrices qui souhaiteraient faire une présentation d'un ouvrage ou de leur portfolio.

> renseignement et réservation par mail

uniquement : sallebrabant@scam.fr

(prévoir un délai de plusieurs mois d'attente)

## **Le conseil juridique**

Si vous avez des doutes ou des questions sur les contrats que vous devez signer, la Scam met à votre disposition une permanence juridique.

> juridique@scam.fr

## **La protection de vos œuvres**

Clicdépôt numérique est un service de dépôt en ligne qui permet la conservation sécurisée et confidentielle de tout

document (photographie, dessin, illustration, etc.). Le dépôt numérique est utile aux auteurs et autrices qui créent des œuvres au long cours et ont régulièrement besoin de les protéger pendant le processus de création.

## **Les prix et bourses**

La Scam soutient et encourage la création grâce à de nombreux prix, tous dotés.

### **Le Prix du récit dessiné**

Doté de 5000 €, il récompense un récit dessiné en langue originale française, de fiction ou non-fiction, publié par un éditeur sous forme de livre. L'auteur ou l'autrice aura créé à la fois le texte et l'image.

> caroline.chatriot@scam.fr – 01 56 69 58 44

### **La bourse de création Brouillon d'un rêve photographie et dessin**

Dotée de 3000 à 6000 €, cette bourse est attribuée à des auteurs et autrices membres ou non de la Scam, français ou étrangers d'expression francophone, pour leur permettre d'approfondir et de mener à bien un projet de création d'images (photographies, dessins ou illustrations) de thème libre.

> inscriptions en ligne chaque année du 5 au 15 juin

www.scam.fr/Brouillon-dun-reve#img

brouillondunreve@scam.fr

01 56 69 58 40 / 58 06